



Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 6 mai 2014

Communiqué de presse

—

Diarrhée Epidémique Porcine :
Stéphane LE FOLL salue les mesures européennes de protection aux frontières

—

La diarrhée épidémique porcine ou DEP est une maladie qui sévit depuis plusieurs mois dans quelques pays-tiers, sous une forme particulièrement sévère (taux de mortalité élevé dans les élevages atteints).

Tout doit être fait pour prévenir l'introduction du coronavirus responsable de cette épidémie, dans les élevages français et européens. En attendant un avis de l'ANSES qu'elle a saisie, la Direction générale de l'alimentation a examiné les mesures de restriction aux importations qui pouvaient être prises à titre conservatoire. **Elle les a communiquées le 2 mai à la Commission européenne en lui demandant d'agir dans les meilleurs délais.**

Le comité d'experts réuni ce jour à Bruxelles a décidé de renforcer la sécurisation de certains produits d'alimentation animale (plasma et sang séché de porc) importés des pays-tiers.

Parallèlement, les autorités américaines et canadiennes se sont engagées à ne pas exporter de porcs vivants vers l'Union européenne jusqu'à un réexamen de la situation au niveau européen mais également à l'occasion de la prochaine Assemblée de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) qui se réunira à Paris du 25 au 30 mai prochains.

Des mesures complémentaires seront adoptées si nécessaire, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des données scientifiques disponibles.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture